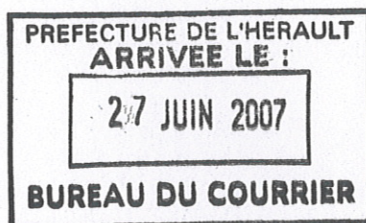


Nombre de conseillers
En exercice : 28
Présents : 21
Votants : 26
Date de la convocation : 12 juin 2007



N° 32

L'an deux mille sept et le vingt cinq du mois de juin, le Conseil Municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, M. ELLUL, Mme ROMERO, MM CONTE, OUSSET, ALLOUCHE, Mmes GARCIA, DE HULLESSEN, MM SAUVAN, CHARRIERE, BOUISSEREN, Mme PETIT, MM LE NGUYEN, MUNOZ, Mmes FONS VINCENT, BOUQUET, M. MORENO, Mme HARO, M. FEVRIER.

PROCURATIONS : M. ROUANET en faveur de M. BOUISSEREN
Mme CARRETIER en faveur de Mme DE HULLESSEN
Mme RAMON BOTONNET en faveur de Mme LABORDE
M. BOUSQUEL en faveur de Mme HARO
Mme PETARD en faveur de M. FEVRIER

ABSENTES : Mmes ANTOINE, AZEMAR

BUDGET ANNEXE EAU – AFFECTATION DES RESULTATS 2006

Rapporteur : Monsieur OUSSET

Le compte administratif 2006 qui a été voté met en évidence un excédent d'exploitation au 31 décembre 2006 de 68 542.21 €

Il est proposé au conseil municipal

- D'affecter une partie de l'excédent à l'équilibre de la section d'investissement, soit 13 204.73 €
- D'affecter le solde soit 155 337.48 € à l'excédent reporté 2007
- Considérant que le reversement au budget général de l'excédent d'un budget annexe n'est possible que de façon ponctuelle et seulement si l'excédent nécessaire n'est pas nécessaire à court terme, au financement des dépenses d'investissement
- Considérant qu'aucun investissement nouveau n'est programmé à court terme en dehors de ceux déjà inscrits au budget 2006
- De reverser une partie du solde d'exploitation soit 154 337.48 € au budget principal (compte 755 excédent des budgets annexes) par le biais du compte 672 « reversement de l'excédent à la collectivité de rattachement »

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur OUSSET à l'unanimité des suffrages exprimés (quatre abstentions).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 27 JUIN 2007
et publication
le 27 JUIN 2007


Le Maire